



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue le 17 septembre 2024, 16 h 30 au 1166, boulevard Laure, à Sept-Îles, à la salle du conseil de la MRC de Sept-Rivières

PRÉSENCES :

Le préfet et maire de la ville de Sept-Îles, monsieur Denis Miousse
Le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont
La conseillère de comté madame Guylaine Lejeune
Le préfet suppléant et maire de la Ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault
Le conseiller de comté monsieur Guy Berthe

ABSENCE(S) :

SONT AUSSI PRÉSENTS :

La directrice générale et greffière-trésorière madame Elisabeth Chevalier
Le directeur de l'aménagement monsieur Philippe Gagnon
La directrice des finances madame Joanne Parent
La directrice des affaires juridiques Me Isabelle Blouin

Ouverture de la session

Le préfet monsieur Denis Miousse, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session régulière à 16 h 30.

2024-09-1568

Adoption de l'ordre du jour de la session régulière du mardi 17 septembre 2024

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Guylaine Lejeune,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session régulière du mardi 17 septembre 2024.

2024-09-1569

Adoption du procès-verbal de la session régulière du 20 août 2024

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session régulière du 20 août 2024 tel que présenté.

2024-09-1570

Liste des engagements de la MRC de Sept-Rivières pour la période du 14 août au 10 septembre 2024 : Dépôt

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Guy Berthe,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la liste des engagements de la MRC de Sept-Rivières pour la période du 14 août

au 10 septembre 2024 totalisant 42 287.97 \$ soit déposée au conseil.

(Voir annexe A)

2024-09-1571 Liste des engagements du TNO Lac-Walker pour la période du 14 août au 10 septembre 2024 : Dépôt

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la liste des engagements du TNO Lac-Walker pour la période du 14 août au 10 septembre 2024 totalisant 3 341.27 \$ soit déposée au conseil.

(Voir annexe B)

2024-09-1572 Liste sélective des déboursés de la MRC de Sept-Rivières pour la période du 14 août au 10 septembre 2024 : Dépôt et approbation

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Guylaine Lejeune,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la liste sélective des déboursés de la MRC de Sept-Rivières pour la période du 14 août au 10 septembre 2024 totalisant 256 531.51 \$ soit déposée au conseil et approuvée.

(Voir annexe C)

2024-09-1573 Liste sélective des déboursés du TNO Lac-Walker pour la période du 14 août au 10 septembre 2024 : Dépôt et approbation

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la liste sélective des déboursés du TNO Lac-Walker pour la période du 14 août au 10 septembre 2024 totalisant 27 485.91 \$ soit déposée au conseil et approuvée.

(Voir annexe D)

2024-09-1574 Affectation de l'excédent de fonctionnement affecté de la Municipalité TNO Lac-Walker

ATTENDU QUE le développement économique est l'un des éléments inclus dans le développement;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la Municipalité TNO Lac-Walker de transférer la totalité de son excédent de fonctionnement affecté – Développement économique dans l'excédent de fonctionnement affecté – Développement de la Municipalité TNO Lac-Walker.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Guy Berthe,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières transfère la totalité de l'excédent de fonctionnement affecté – Développement économique de la Municipalité TNO Lac-Walker dans l'excédent de fonctionnement affecté – Développement de la Municipalité TNO Lac-Walker.

2024-09-1575

Autoriser Stéphanie Duguay, secrétaire administrative, à assister au Salon de l'emploi et de la formation continue et la Foire Nationale de l'emploi, les 2 et 3 octobre 2024 au Palais des congrès de Montréal,

ATTENDU QU'un des objectifs du plan d'action de Sept-Rivières dans la lutte contre la baisse démographique est d'assurer une représentation du territoire aux diverses activités de recrutement, nouvelles et existantes, et favoriser une participation accrue des employeurs.

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise Stéphanie Duguay, secrétaire administrative, à assister au Salon de l'emploi et de la formation continue et la Foire Nationale de l'emploi, les 2 et 3 octobre 2024 au Palais des congrès de Montréal;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le remboursement des dépenses, selon le règlement en vigueur.

2024-09-1576

La conseillère de comté madame Guylaine Lejeune s'abstient de participer au débat et au vote.

Contribution financière – comité de relance de la station de ski Gallix

ATTENDU le règlement no 04-2006 – Règlement ayant pour but de désigner la station de ski Gallix comme équipement à caractère supralocal;

ATTENDU QUE par ce règlement le Comité de relance demeure entièrement propriétaires des actifs mobiliers et immobiliers servant à l'exploitation de la station de ski et responsable de la gestion desdits actifs en conformité avec les modalités et engagements prévus au présent règlement;

ATTENDU QUE les recommandations du comité d'analyse concernant le projet.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Guy Berthe,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le projet « FRR2-2024-06 Amélioration dameuse 2024 » de l'organisme le Comité de relance de la station de ski Gallix, retenu et présenté dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité volet 2 en accordant une aide financière de 36 439 \$;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le poste budgétaire FRR – ÉQUIPEMENT SUPRALOCAL - IMMOBILISATIONS;

QUE la direction générale et la direction des finances soient autorisées à signer tous les documents s'y rapportant.

2024-09-1577

Adoption d'allocations d'aide au logement retenu dans le cadre du Fonds de soutien aux initiatives du milieu – Volet Stage

ATTENDU QUE les villes de Port-Cartier et de Sept-Îles ont conclu une entente relative à la stratégie pour lutter contre la baisse démographique avec la MRC de Sept-Rivières;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a créé un fonds de soutien aux initiatives pour lutter contre la baisse démographique du milieu, dont un volet d'allocation pour entrevue;

ATTENDU les recommandations du comité d'analyse concernant la demande d'allocation.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Guylaine Lejeune,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte la demande d'allocation pour entrevue présentée dans le cadre du Fonds de soutien aux initiatives du milieu en accordant une aide financière pouvant aller jusqu'à un maximum de 500 \$ à l'entreprise suivante :

- Besnier cabinet d'avocats inc.;

QUE la direction générale et la direction des finances soient autorisées à signer tous les documents s'y rapportant.

2024-09-1578

Adoption d'un projet retenu dans le cadre du Fonds de soutien aux initiatives du milieu – FSIM6-2024-05 – CRM Zoho

ATTENDU l'Entente relative à la stratégie pour lutter contre la baisse démographique conclue entre la Ville de Port-Cartier, la Ville de Sept-Îles et la MRC de Sept-Rivières, laquelle créant un fonds pour le soutien financier d'initiatives du milieu en lien avec cette problématique;

ATTENDU les recommandations du comité d'analyse concernant le projet.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Guy Berthe,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières retienne le projet « FSIM6-2024-05 - CRM Zoho » de l'organisme MRC de Sept-Rivières, présenté dans le cadre du Fonds de soutien aux initiatives du milieu et verse une aide financière de 17 500 \$, pour sa réalisation;

QUE l'acquisition du CRM Zoho soit conditionnelle au respect des recommandations du comité sur la protection des renseignements personnels de la MRC;

QUE la direction générale et la direction des finances soient autorisées à signer tous les documents requis en lien avec la présente résolution.

2024-09-1579

Embauche pour pourvoir au poste de chargée de projet en développement social

ATTENDU la proposition d'offre d'emploi en date du 23 août 2024 concernant le poste de chargée de projet en développement social;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection suite au processus d'embauche.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières procède à l'embauche de Bianca Gaudreault pour pourvoir au poste de chargée de projet en développement social;

QUE la date d'entrée en poste soit le 23 septembre 2024;

QUE la MRC de Sept-Rivières consente à Bianca Gaudreault le salaire et les avantages sociaux en vertu de la Politique administrative des ressources humaines de la MRC de Sept-Rivières;

QUE la MRC de Sept-Rivières confirme la mise en application de la Politique salariale en attribuant la classe 6, échelon 9 à Bianca Gaudreault;

QUE la direction générale soit autorisée à signer le contrat d'embauche.

2024-09-1580

Confirmation d'embauche – Directrice générale et greffière-trésorière

ATTENDU QUE le poste de directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Sept-Rivières est occupé par Elisabeth Chevalier depuis le 11 mars 2024;

ATTENDU QUE Elisabeth Chevalier a réussi avec succès la période de probation.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières procède à l'embauche permanente de Elisabeth Chevalier à titre de directrice générale et greffière-trésorière;

QUE les conditions de la convention d'embauche de Elisabeth Chevalier, signée le 1er février 2024, demeurent valides et qu'à compter du 11 septembre 2024 Elisabeth Chevalier soit assujettie aux normes prévues par la Politique relative aux conditions de travail des cadres de la MRC de Sept-Rivières;

QUE la MRC de Sept-Rivières confirme la mise en application de la structure salariale en attribuant la 1A, échelon 6 à Elisabeth Chevalier.

2024-09-1581

Fin d'emploi de l'employé numéro 02-0089

ATTENDU le rapport de la direction générale du 17 septembre 2024;

ATTENDU QUE le comportement de l'employé 02-0089 constitue un motif sérieux de congédiement;

ATTENDU QUE les dispositions de la *Loi sur les normes du travail* ont été respectées.

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil déclare immédiatement la fin d'emploi de l'employé 02-0089.

2024-09-1582

Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2024-602 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 de la Ville de Sept-Îles

ATTENDU QUE le conseil de la Ville de Sept-Îles désire amender son règlement de zonage n° 2007-103;

ATTENDU QUE le règlement n° 2024-602 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 a été adopté conformément à la *Loi* par le conseil de la Ville de Sept-Îles;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (137.2 et suivants), le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de zonage face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2024-602 de la Ville de Sept-Îles est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement.

2024-09-1583

Octroi du contrat - déneigement du 1166 boulevard Laure

ATTENDU l'offre de prix reçue en date du 12 septembre 2024 pour le contrat de déneigement du stationnement du 1166 boulevard Laure pour la période du 1^{er} novembre 2024 au 1^{er} mai 2025.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Guylaine Lejeune,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le contrat pour le déneigement du 1166 boulevard Laure soit octroyé de gré à gré à l'entreprise Le Fils Transport inc., et ce, au montant de 3 737.50 \$ plus les taxes applicables;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « Déneigement du stationnement »;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise la direction générale et la direction des finances à signer le contrat et tout autre document s'y rattachant.

Période de questions

Aucune question.

2024-09-1584

Levée de la session

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la session régulière du 17 septembre 2024 soit levée à 16 h 42.

Denis Miousse
Préfet

Élisabeth Chevalier
Directrice générale et greffière-trésorière

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

Denis Miousse
Préfet